

Délibération n°09/2026

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CLARENSAC
DEPARTEMENT DU GARD**

**DELIBERATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 AVRIL 2026**

| | |
|--------------------------------------|----|
| NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE | 11 |
| NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS | 10 |
| NOMBRE DE MEMBRES VOTANTS | 10 |
| NOMBRE DE PROCURATIONS | 1 |

L'an deux mille vingt-six et le vingt-huit, à dix-huit heures.

Se sont réunis en session ordinaire au Centre Communal d'Action Sociale, les membres du Conseil d'Administration du CCAS de la Commune de CLARENSAC, dûment convoqués, sous la présidence de Monsieur GERVAIS Patrick, Président du CCAS.

DATE DE LA CONVOCATION : 15/04/2026

Membres élus présents : Mesdames BOISSET Séverine, CIANELLI Frédérique, BORGNE Josiane et CAUVIGNY Sylvie, Monsieur GERVAIS Patrick

Membres nommés présents : Mesdames SANTACRUZ Sandrine, REDON Nicole, Messieurs VALENTIN Williams, RALLO Marc, DUPART Bernard

Membres absents : DE MEULEMEESTER Delphine

Procurations : DE MEULEMEESTER Delphine à Mr Patrick GERVAIS

Secrétaire de séance : Josiane LE BORGNE

Objet : Attribution d'une subvention 2026

Mr le Président, rapporteur, expose,

Vu l'article L1612-25 du CGCT,

Vu la nécessité pour les membres intéressés de ne pas prendre part au vote de la présente délibération ; que Mr Marc Rallo, étant Président de l'association Clar en Sac, se retire du vote de la présente ;

Monsieur Patrick GERVAIS, Président, rapporteur, propose d'allouer une subvention annuelle aux associations suivante :

| ASSOCIATION | MONTANT |
|-------------|---------|
| Marcella | 1950€ |
| Clar en sac | 1 000€ |
| CEC | 3 000€ |

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

- DE VOTER des subventions aux associations ci-dessus pour un total de 5950 €,
- DE DIRE que les dépenses seront inscrites à l'article 65748 du budget primitif 2026 du Centre Communal d'Action Sociale.

Le Président,
Patrick GERVAIS



A handwritten signature in black ink, appearing to be "P. Gervais", written over a horizontal line.

La secrétaire de séance,
Josiane Le Borgne

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Josiane Le Borgne", written over a horizontal line.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le
Et publication sur le site internet <https://clarensac.fr/> le